

Conformément aux articles L1122-11, L1122-12, L1122-13 et L1122-15 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du Conseil qui aura lieu **le 28 mars 2010 à vingt heures** à la maison communale d'Assesse.

L'ordre du jour de cette assemblée est reproduit ci-après

CONVOCACTION DU CONSEIL COMMUNAL

ORDRE DU JOUR

Première ~~deuxième~~ ~~troisième~~ convocation

En séance publique :

Code de la démocratie locale et de la décentralisation.

Art. L1122-11 : Le Conseil s'assemble toutes les fois que l'exigent les affaires comprises dans ses attributions, et au moins dix fois par an.

Art. L1122-12 : Le Conseil est convoqué par le Collège communal. Sur la demande d'un tiers des membres en fonction, le Collège communal est tenu de le convoquer au jour et heure indiqués.

Art. L1122-13 : Sauf les cas d'urgence, la convocation se fait par écrit et à domicile, au moins sept jours francs avant celui de la réunion ; elle contient l'ordre du jour. Ce délai sera toutefois ramené à deux jours francs pour l'application de l'article L1122-27, alinéa 3.

Art. L22-15 : Le Bourgmestre ou celui qui le remplace préside le Conseil. La séance est ouverte et close par le Président.

1. Démission d'un Conseiller communal
2. Financement des Services d'incendie – Information de Monsieur le Gouverneur
3. Approbation d'un Règlement complémentaire de suppléance sur la Police de la Circulation routière
4. CPAS – Modifications budgétaires
5. ASBL « Les Diableries de Crupet » - Représentation communale
6. Dénéigement des voiries communales – Régularisation des commandes de sel faites en urgence
7. Droit de tirage – Approbation des fiches – projets
8. Recours à divers engins de chantier – Approbation du marché public
9. Acquisition de matériaux de voirie – Approbation du marché public
10. Aménagement de l'Ecole communale de Florée – Approbation de la convention relative au relogement provisoire des élèves
11. Frais d'Internet des écoles libres de Courrière et d'Assesse – Octroi d'un subside
12. Appel à projets « Funérailles et Sépultures » - Approbation du dossier de candidature
13. Régie communale autonome des Sports :
 - Approbation des comptes annuels 2010 et du bilan arrêté au 31 décembre dernier
 - Rapport d'activités 2010 & Plan d'entreprise
 - Approbation de l'acte notarial par lequel la commune met, par bail emphytéotique, diverses infrastructures sportives à disposition de la régie
14. ASBL « APPEL » - Octroi d'un subside de fonctionnement
15. Bibliothèque communale – Taxe sur le droit de prêt
16. Charte d'engagement « Commune MAYA » - Sollicitation de la reconnaissance
17. Service de l'Urbanisme – Révision des conditions de recrutement d'un attaché (h/f)
18. Concertation sectorielle 2005-2006 – Modification du statut administratif au niveau des carrières spécifiques et de la valorisation des compétences
19. Réfection de la Rue des Sourdants sise à Assesse – Avis sur les aménagements de voirie qui seront réalisés par le BEP
20. Projet d'un lotissement privé sis Rue Morimont à Sart-Bernard – Accord de principe quant à la création d'une nouvelle voirie
21. Octroi de subsides extraordinaires

Huis-clos :

1. Enseignement :
 - Désignations temporaires – Ratifications
 - Congés divers
2. Accueil extrascolaire :
 - Révision du traitement de la Coordinatrice
 - Constitution d'une réserve d'animateurs (H/F)
3. Désignation d'un agent sous régime ACTIVA Win-Win pour le Service de l'Urbanisme
4. Désignation d'un agent sous régime ACTIVA Win-Win pour les Services techniques
5. Remplacement d'une technicienne de surface en incapacité - Ratification
6. Mise en place d'une analyse institutionnelle et d'une supervision collective – Approbation d'un marché public

Par ordonnance :
Pour le Collège,

Le Secrétaire,

Le Bourgmestre,

J.P.FRANQUINET

L.BOUVEROUX